

Des choix responsables

SOLIDITÉ
CROISSANCE
AMBITION



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

**États financiers consolidés intermédiaires résumés
du troisième trimestre 2020**

Aux 30 septembre 2020 et 2019



États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

2	États des résultats consolidés
3	États du résultat global consolidés
4	États de la situation financière consolidés
5	États des variations des capitaux propres consolidés
7	États des flux de trésorerie consolidés
8	Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
8	Note 1 Information générale
8	Note 2 Impacts de la pandémie liée à la COVID-19
9	Note 3 Modifications de méthodes comptables
11	Note 4 Cession d'entreprise
12	Note 5 Placements et produits de placement
14	Note 6 Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement
22	Note 7 Gestion des risques associés aux instruments financiers
24	Note 8 Instruments financiers dérivés
26	Note 9 Actif net des fonds distincts
27	Note 10 Débentures
27	Note 11 Capital social
29	Note 12 Cumul des autres éléments du résultat global
29	Note 13 Gestion du capital
30	Note 14 Frais généraux
31	Note 15 Impôts sur le résultat
31	Note 16 Information sectorielle
37	Note 17 Résultat de base par action ordinaire
38	Note 18 Avantages postérieurs à l'emploi
39	Note 19 Engagements
39	Note 20 Événement postérieur à la date de clôture
39	Note 21 Données comparatives

États des résultats consolidés

(non audités, en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Primes				
Primes brutes	3 387	2 404	8 638	7 131
Primes cédées	(216)	(215)	(617)	(604)
Primes nettes (note 16)	3 171	2 189	8 021	6 527
Produits de placement (note 5)				
Intérêts et autres produits tirés des placements	359	347	1 108	1 001
Variation de la juste valeur des placements	35	763	2 583	3 942
	394	1 110	3 691	4 943
Autres produits	422	416	1 278	1 251
	3 987	3 715	12 990	12 721
Prestations sur contrats et charges				
Prestations et règlements bruts sur contrats	1 439	1 420	4 267	4 356
Prestations et règlements cédés sur contrats	(129)	(155)	(400)	(397)
Transferts nets aux fonds distincts	622	262	1 834	682
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	950	1 156	4 266	5 056
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	3	7	25	28
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(18)	(32)	(112)	(112)
	2 867	2 658	9 880	9 613
Commissions	449	425	1 283	1 220
Frais généraux	351	347	1 113	1 061
Taxes sur primes et autres taxes	34	31	94	95
Charges financières	12	13	39	42
	3 713	3 474	12 409	12 031
Résultat avant impôts	274	241	581	690
Impôts sur le résultat (note 15)	50	52	104	156
Résultat net	224	189	477	534
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(4)	—	4	1
Résultat net attribué aux actionnaires	228	189	473	533
Dividendes sur actions privilégiées (note 11)	6	5	17	17
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	222	184	456	516
Résultat de base par action ordinaire (en dollars) (note 17)	2,04	1,69	4,20	4,75

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États du résultat global consolidés

(non audités, en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	224	189	477	534
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Actifs financiers disponibles à la vente				
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	45	(1)	73	89
Reclassement des pertes (profits) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	(2)	(4)	(16)	(13)
	43	(5)	57	76
Couverture d'investissements nets				
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	(28)	16	37	(35)
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	23	(13)	(28)	28
	(5)	3	9	(7)
Couverture de flux de trésorerie				
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	(2)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(15)	(13)	(71)	(70)
Total des autres éléments du résultat global	23	(15)	(5)	(3)
Résultat global	247	174	472	531
Résultat global attribué aux contrats avec participation	(4)	—	4	1
Résultat global attribué aux actionnaires	251	174	468	530

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

(non audités, en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Pertes (profits) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	(16)	—	(25)	(31)
Reclassement des profits (pertes) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	1	1	5	5
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(4)	2	5	(5)
	(19)	3	(15)	(31)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	5	4	25	24
Recouvrement (charge) d'impôts total sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	(14)	7	10	(7)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États de la situation financière consolidés

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2020 (non audités) \$	Au 31 décembre 2019 \$
Actif		
Placements (note 5)		
Trésorerie et placements à court terme	1 694	1 005
Obligations	32 035	27 189
Actions	3 121	3 024
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 632	3 870
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 411	1 003
Avances sur contrats	901	900
Autres placements	448	429
Immeubles de placement	1 989	2 077
	44 231	39 497
Autres éléments d'actif	2 970	2 147
Actif de réassurance	1 240	1 030
Immobilisations corporelles	374	394
Actif d'impôts différés	28	24
Immobilisations incorporelles	759	805
Goodwill	555	606
Actif total du fonds général	50 157	44 503
Actif net des fonds distincts (note 9)	30 131	27 868
Actif total	80 288	72 371
Passif		
Passif relatif aux contrats d'assurance	35 109	30 665
Passif relatif aux contrats d'investissement	565	630
Instruments financiers dérivés (note 8)	775	431
Autres éléments de passif	7 271	6 079
Passif d'impôts différés	240	287
Déventures	652	652
Passif total du fonds général	44 612	38 744
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts (note 9)	30 131	27 868
Passif total	74 743	66 612
Capitaux propres		
Capital social et surplus d'apport	2 180	2 180
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	3 319	3 537
Comptes des contrats avec participation	46	42
	5 545	5 759
Passif et capitaux propres totaux	80 288	72 371

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États des variations des capitaux propres consolidés

(non audités, en millions de dollars)

Au 30 septembre 2020

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 11)	Actions privilégiées (note 11)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 12)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2018	52	1 655	525	23	3 440	23	5 718
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	713	—	713
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(10)	—	—	—	—	—	(10)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	33	33
Résultat global de l'exercice	(10)	—	—	—	713	33	736
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	(21)	21	—
Transfert du régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	(23)	—	—	(23)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(651)	—	(651)
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	(22)	—	(22)
Autres	—	—	—	—	1	—	1
	—	—	—	(23)	(693)	21	(695)
Solde au 31 décembre 2019	42	1 655	525	—	3 460	77	5 759
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	473	—	473
Résultat net attribué aux contrats avec participation	4	—	—	—	—	—	4
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(5)	(5)
Résultat global de la période	4	—	—	—	473	(5)	472
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	(71)	71	—
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(671)	—	(671)
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	(17)	—	(17)
Autres	—	—	—	—	2	—	2
	—	—	—	—	(757)	71	(686)
Solde au 30 septembre 2020	46	1 655	525	—	3 176	143	5 545

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

(non audités, en millions de dollars)

Au 30 septembre 2019

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 11)	Actions privilégiées (note 11)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 12)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2018	52	1 655	525	23	3 440	23	5 718
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	533	—	533
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	—	—	—	—	—	1
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(3)	(3)
Résultat global de la période	1	—	—	—	533	(3)	531
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	(70)	70	—
Transfert du régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	(23)	—	—	(23)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(351)	—	(351)
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	(17)	—	(17)
Autres	—	—	—	—	1	—	1
	—	—	—	(23)	(437)	70	(390)
Solde au 30 septembre 2019	53	1 655	525	—	3 536	90	5 859

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États des flux de trésorerie consolidés

(non audités, en millions de dollars)	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	581	690
Charges financières	39	42
Impôts payés, nets des remboursements	(134)	(201)
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	4 390	5 075
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(65)	(2)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(168)	(97)
Pertes (profits) latents sur les placements	(2 579)	(3 936)
Provisions pour pertes	45	28
Amortissement des primes et des escomptes	14	11
Autres amortissements	162	154
Dépréciation du goodwill (note 14)	24	22
Gain sur le règlement d'une contrepartie conditionnelle	—	(14)
Gain sur cession d'entreprise (note 4)	(16)	—
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	(523)	40
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :		
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	11 624	10 786
Achats liés aux placements	(11 996)	(11 713)
Pertes (profits) réalisés sur les placements	(41)	(26)
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	32	(239)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	1 389	620
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'entreprises, nettes de trésorerie	—	(3)
Cession d'entreprise, nette de trésorerie	79	—
Ventes (achats) d'immobilisations corporelles et incorporelles ¹	(47)	(106)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	32	(109)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Rachat de débetures (note 10)	—	(250)
Remboursement d'obligations locatives ¹	(22)	(11)
Dividendes sur actions ordinaires	(671)	(351)
Dividendes sur actions privilégiées	(17)	(17)
Intérêts payés sur débetures	(20)	(23)
Intérêts payés sur obligations locatives	(4)	(3)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(734)	(655)
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	2	(1)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	689	(145)
Trésorerie et placements à court terme au début	1 005	1 046
Trésorerie et placements à court terme à la fin	1 694	901
Information supplémentaire :		
Trésorerie	1 219	593
Placements à court terme	475	308
Total de la trésorerie et placements à court terme	1 694	901

¹ Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, les immobilisations corporelles ainsi que les obligations locatives présentées aux états de la situation financière consolidés comprennent un montant de 18 \$ (8 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019) de capitalisation initiale sans effet sur la trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2020 et 2019 (non audités) (en millions de dollars, sauf indication contraire)

1 › Information générale

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est une société d'assurance de personnes constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, régie par la Loi sur les assureurs et relevant de l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. et ses filiales (iA Assurance ou la société) offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de fonds communs de placement, de valeurs mobilières, d'assurance auto et habitation, de prêts hypothécaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

Le 1^{er} janvier 2019, iA Assurance et iA Société financière inc. (iA Société financière) ont complété une opération aux termes de laquelle iA Société financière est devenue la société de gestion de portefeuille propriétaire de toutes les actions ordinaires de la société par voie d'un plan d'arrangement en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) et de la Loi sur les sociétés par actions du Québec (l'arrangement).

Aux termes de l'arrangement, la totalité des actions ordinaires de la société en circulation au 1^{er} janvier 2019 ont été échangées contre des actions ordinaires nouvellement émises de iA Société financière, à raison d'une action pour une. Les actions privilégiées et les débetures de la société émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement. iA Société financière est un « émetteur absorbant » de la société au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de la société. Ce changement n'a pas eu d'incidence financière sur les états financiers de la société.

Le 1^{er} janvier 2020, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. et sa filiale L'Excellence, Compagnie d'assurance-vie ont fusionné. La fusion a été comptabilisée à la valeur comptable et n'a eu aucun effet sur les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la société sont établis sur la base des Normes internationales d'information financière (IFRS) conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne contiennent pas toute l'information requise dans un état financier annuel complet et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Les principales méthodes comptables utilisées pour établir les présents états financiers consolidés intermédiaires sont conformes à celles qui se trouvent dans les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, à l'exception des éléments mentionnés à la note 3.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 4 novembre 2020.

2 › Impacts de la pandémie liée à la COVID-19

Depuis le début de l'année 2020, la propagation du virus de la COVID-19, élevée au rang de pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) le 11 mars 2020, a touché négativement les marchés financiers, a entraîné de l'incertitude sur le plan économique en plus de perturber les activités de la communauté des affaires. La pandémie liée à la COVID-19 a forcé les gouvernements à mettre en œuvre des mesures exceptionnelles pour freiner la progression de la crise rattachée à la pandémie. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes d'isolement et la distanciation sociale, ont perturbé les économies et les marchés financiers mondiaux. Cette situation a eu des effets négatifs sur les résultats financiers de la société pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020. Cependant, le programme de gestion des risques mis en place par la société a permis d'atténuer en partie les effets de la crise sur les résultats de la société. La société a déployé des initiatives afin de soutenir sa clientèle et d'atténuer les impacts de la crise, en plus des mesures instaurées par les paliers gouvernementaux afin de contenir la pandémie. Par ailleurs, les gouvernements et les banques centrales ont mis en place des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. En ce qui concerne l'exploitation de la société, des mesures sont appliquées afin de protéger la santé et la sécurité des employés, tout en assurant la continuité des activités.

Pour le moment, il est impossible d'évaluer de façon fiable la durée et l'ampleur des impacts que pourraient avoir ces éléments sur les résultats financiers futurs de la société, et ce, en raison des incertitudes quant aux développements futurs. Les estimations, hypothèses et jugements importants faits par la direction utilisés dans la préparation de ces états financiers prennent en compte ces incertitudes.

Les effets de la pandémie ont touché principalement l'évaluation des actifs et des passifs suivants de la société :

Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

Les variations des facteurs de marché, tels que les taux d'intérêt, le cours des actions et les taux de change, causées par la COVID-19 ont fait varier la juste valeur des instruments financiers. De même, les projections financières servant à établir la juste valeur des immeubles de placement ont été revues, ce qui a entraîné une baisse de la juste valeur des immeubles de placement, qui a été comptabilisée à titre de variation de la juste valeur dans les revenus de placements.

Les immeubles de placement ainsi que les obligations et les actions classées comme étant désignées à la juste valeur par le biais du résultat net appartiennent le passif relatif aux contrats d'assurance. Conséquemment, les variations de la juste valeur de ces actifs sont compensées par les variations du passif relatif aux contrats d'assurance en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB).

Les notes 5 « Placements et produits de placement » et 6 « Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement » présentent la juste valeur des actifs et passifs financiers et des immeubles de placement.

Goodwill

Dans le cadre du suivi des indices de dépréciation, la révision des projections financières, lesquelles considèrent les effets de la COVID-19, a eu pour effet de réduire la valeur comptable du goodwill d'une filiale de la société. Cette dépréciation est comptabilisée à titre de dépréciation du goodwill à la note 14 « Frais généraux ».

Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement

Les modifications des méthodes et des hypothèses ainsi que l'incidence des fluctuations des taux de change entrant dans le calcul des provisions mathématiques et autres passifs relatifs aux contrats d'assurance, de même que les hypothèses financières utilisées dans le calcul du passif relatif aux contrats d'investissement, prennent en compte les incertitudes économiques liées à la COVID-19.

Avantages postérieurs à l'emploi - Passif net découlant de l'obligation au titre des prestations définies

La COVID-19 a compté de manière importante dans les changements apportés aux hypothèses financières utilisées dans l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies ainsi que dans le rendement des actifs des régimes à prestations définies, ce qui a entraîné une augmentation du passif net découlant de l'obligation au titre des prestations définies, engendrant une perte actuarielle comptabilisée en réduction des autres éléments du résultat global, comme présenté à la note 18 « Avantages postérieurs à l'emploi ».

Les résultats réels peuvent différer des estimations, comme mentionné à la note 2, section b) « Estimations, hypothèses, jugements importants et ajustement comptable » des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

3 › Modifications de méthodes comptables

Nouvelles méthodes comptables appliquées

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements et des incidences sur les états financiers de la société
IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 septembre 2016, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, intitulé <i>Application de IFRS 9 Instruments financiers et de IFRS 4 Contrats d'assurance</i>. Cet amendement offre deux options aux entités qui appliquent la norme IFRS 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'approche du report, qui permet une exemption temporaire facultative de l'application de IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de IFRS 4; l'approche par superposition, qui permet aux entités d'appliquer IFRS 9 en ajustant certains des effets de cette norme sur les actifs financiers désignés. Ces actifs désignés sont liés au passif relatif aux contrats d'assurance. <p>Le 25 juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i> afin de prolonger l'approche du report jusqu'au 1^{er} janvier 2023.</p> <p><i>Statut</i> : La société satisfait aux critères et a choisi l'approche du report, comme décrit ci-dessous. La société appliquera IFRS 9 seulement aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p>
<i>Cadre conceptuel de l'information financière</i>	<p><i>Description</i> : Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une révision complète du <i>Cadre conceptuel de l'information financière</i>. L'IASB a décidé de réviser le <i>Cadre conceptuel de l'information financière</i> parce que des questions importantes n'y étaient pas traitées et que certaines indications étaient désuètes ou manquaient de clarté. La version révisée inclut, entre autres, un nouveau chapitre sur l'évaluation, des indications sur la présentation de la performance financière et des définitions améliorées d'un actif et d'un passif et des indications à l'appui de ces définitions. Le cadre conceptuel aide les entités à développer leurs méthodes comptables lorsqu'aucune norme IFRS ne s'applique à une situation particulière. Les dispositions s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i> intitulé <i>Définition d'une entreprise</i>. Cet amendement clarifie la définition d'une entreprise dans le but d'aider les entités à déterminer si une transaction constitue un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. Les dispositions s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> et IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	<p><i>Description</i> : Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié un amendement aux normes IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> et IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. L'amendement, intitulé <i>Définition de matérialité</i>, clarifie la définition de matérialité dans IAS 1 et les explications qui accompagnent cette définition, et aligne les définitions utilisées dans les différentes normes IFRS. Les dispositions s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	<p>La société a adopté l'amendement à IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, comme décrit à la section « Nouvelles méthodes comptables appliquées ». Conséquemment, même si les dispositions de IFRS 9 ou de l'amendement étaient applicables aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, la société appliquera ces dispositions simultanément à l'application d'IFRS 17.</p> <p><i>Description</i> : Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée <i>Instruments financiers</i>, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme IFRS 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs; modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur; propose un nouveau modèle comptable relativement à la reconnaissance des pertes de crédit attendues. Ainsi, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorerie; modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront de manière rétrospective ou rétrospective modifiée.</p> <p>Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative</i>, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelée « compensation négative ».</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.</p>
IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>. La norme IFRS 17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> ont été appliquées préalablement.</p> <p>Le 25 juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> qui vient préciser certains points et qui reporte la date d'application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers relativement à la présentation, à la divulgation et à l'évaluation des passifs de contrats d'assurance.</p>
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>	<p><i>Description</i> : Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. Cet amendement concerne le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et touche seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise.</p> <p>Le 15 juillet 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> qui reporte la date d'application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>. Cet amendement clarifie la comptabilisation du produit net de la vente d'éléments produits pendant la mise en état d'une immobilisation corporelle. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Cet amendement clarifie le fait que, pour déterminer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution du contrat comprend les coûts directement liés au contrat et l'allocation des autres coûts qui sont directement liés à l'exécution du contrat. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>

IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>. Cet amendement modifie la référence au Cadre conceptuel et ajoute une exception à l'exigence pour une entité de référer au Cadre conceptuel pour déterminer ce qui constitue un actif ou un passif. L'exception spécifie que, pour certains types de passifs et passifs éventuels, une entité qui applique IFRS 3 devrait plutôt se référer à IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020. Les améliorations annuelles précisent des situations spécifiques à quatre normes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • IFRS 1 <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> relativement au fait qu'une filiale qui devient un nouvel adoptant subséquemment à sa société mère est autorisée à évaluer les écarts de conversion cumulés en utilisant les montants présentés par sa société mère, en fonction de la date de transition de la société mère aux normes IFRS; • IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> relativement au fait que seuls les frais payés ou reçus entre l'entité et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par l'entité ou le prêteur au nom de l'autre partie, sont inclus dans le test des 10 pour cent pour déterminer si un passif financier doit être décomptabilisé; • IFRS 16 <i>Contrats de location</i> relativement à l'exemple illustratif 13 accompagnant IFRS 16 qui retire de l'exemple illustratif le remboursement des améliorations locatives par le bailleur pour éliminer toute confusion potentielle; • IAS 41 <i>Agriculture</i> relativement au fait que l'entité ne doit plus exclure les flux de trésorerie destinés à financer les impôts aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques à l'aide d'une technique d'actualisation pour assurer la cohérence avec les dispositions d'IFRS 13 <i>Évaluation de la juste valeur</i>. <p>Les dispositions de IFRS 1, IFRS 9 et IAS 41 s'appliqueront aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise. L'amélioration annuelle à IFRS 16 concerne seulement un exemple illustratif; par conséquent, cela est applicable immédiatement.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de ces améliorations sur ses états financiers.</p>
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	<p><i>Description</i> : Le 28 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 16 <i>Contrats de location</i> intitulé <i>Allègements de loyer liés à la COVID-19</i>. Cet amendement exempte les preneurs d'avoir à considérer individuellement les contrats de location pour déterminer si les allègements de loyers liés à la COVID-19 constituent des modifications au contrat de location et permet de comptabiliser ces allègements de loyers comme s'ils ne constituaient pas des modifications au contrat de location. Il s'applique aux allègements de loyers qui réduisent les paiements de location dus au 30 juin 2021 ou antérieurement. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} juin 2020. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> , IAS 39 <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> , IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i> , IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i> et IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	<p><i>Description</i> : Le 27 août 2020, l'IASB a publié un amendement aux normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>, IAS 39 <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>, IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>, IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i> et IFRS 16 <i>Contrats de location</i>. L'amendement, intitulé <i>Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2</i>, clarifie les exigences liées aux actifs financiers, aux passifs financiers et aux obligations locatives, ainsi qu'aux dispositions particulières en matière de comptabilité de couverture et aux obligations en matière de présentation de l'information des instruments financiers lors d'un remplacement d'un taux d'intérêt de référence existant. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>

Information relativement au report de l'application de IFRS 9 *Instruments financiers*

La société applique la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance* dans le cadre de ses activités. Cette norme a été amendée en 2016 afin de permettre aux entités qui appliquent IFRS 4 de différer l'application de IFRS 9 *Instruments financiers* à condition que le total du passif relatif aux activités d'assurance représente plus de 90 % des passifs totaux de l'entité. Ce calcul est effectué à la date de clôture qui précède le 1^{er} avril 2016, soit la date de calcul précisée dans la norme.

Pour ce calcul, la société a pris en compte principalement les passifs de contrats d'assurance, les passifs des contrats d'investissement, le passif relatif à l'actif net des fonds distincts ainsi que les débetures en date du 31 décembre 2015. Le passif relatif aux activités d'assurance sur les passifs totaux est supérieur à 90 %.

La société a décidé de différer l'application de la norme IFRS 9 à la même date à laquelle entrera en vigueur la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance*, qui inclut l'évaluation de ces derniers. Si la société avait appliqué la norme IFRS 9, cela n'aurait pas eu d'effet significatif sur le classement des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* compte tenu du lien très étroit qui existe entre les placements et le passif relatif aux contrats d'assurance. Pour les actifs financiers classés comme prêts et créances, détenus jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente au 30 septembre 2020, un montant de 806 \$ (756 \$ au 31 décembre 2019) n'aurait pas satisfait au test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels selon IFRS 9. De plus, en ce qui concerne les prêts hypothécaires, la société n'aurait pas pu utiliser l'exemption de risque de crédit faible dans le calcul des pertes de crédit attendues.

4 › Cession d'entreprise

Le 1^{er} juin 2020, la société a disposé d'une filiale, iA Conseil en placement inc., qu'elle a vendue à CWB Financial Group. Cette transaction a donné lieu à la disposition d'un goodwill de 26 \$ et d'immobilisations incorporelles de 41 \$. Un gain avant impôts de 16 \$ a été inscrit à l'état des résultats dans *Autres revenus*. Le gain après déduction des impôts est de 8 \$. Cette vente reflète la décision de la société de concentrer ses efforts en gestion de patrimoine dans le marché des Canadiens fortunés par le biais exclusif de son réseau en pleine expansion de cabinets indépendants en services-conseils de placement.

5 › Placements et produits de placement

a) Valeur comptable et juste valeur

Au 30 septembre 2020

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme	776	—	—	918	—	1 694	1 694
Obligations							
Gouvernements	12 897	1 730	537	114	—	15 278	
Municipalités	1 297	187	—	40	—	1 524	
Sociétés et autres	11 016	1 781	—	2 436	—	15 233	
	25 210	3 698	537	2 590	—	32 035	32 420
Actions							
Ordinaires	1 704	42	—	—	—	1 746	
Privilégiées	190	364	—	—	—	554	
Indices boursiers	222	20	—	—	—	242	
Unités de fonds de placement	572	7	—	—	—	579	
	2 688	433	—	—	—	3 121	3 121
Prêts hypothécaires et autres prêts							
Prêts hypothécaires assurés							
Multirésidentiels	—	—	—	1 289	—	1 289	
Non résidentiels	—	—	—	5	—	5	
	—	—	—	1 294	—	1 294	
Prêts hypothécaires conventionnels							
Multirésidentiels	63	—	—	187	—	250	
Non résidentiels	29	—	—	181	—	210	
	92	—	—	368	—	460	
Autres prêts	—	—	—	878	—	878	
	92	—	—	2 540	—	2 632	2 755
Instrument financiers dérivés	1 411	—	—	—	—	1 411	1 411
Avances sur contrats	—	—	—	901	—	901	901
Autres placements	—	—	—	4	444	448	448
Immeubles de placement	—	—	—	—	1 989	1 989	2 015
Total des placements	30 177	4 131	537	6 953	2 433	44 231	44 765

Au 31 décembre 2019

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme	489	—	516	—	1 005	1 005
Obligations						
Gouvernements	11 713	1 551	111	—	13 375	
Municipalités	1 106	167	40	—	1 313	
Sociétés et autres	8 601	1 721	2 179	—	12 501	
	21 420	3 439	2 330	—	27 189	27 430
Actions						
Ordinaires	1 621	34	—	—	1 655	
Privilégiées	186	374	—	—	560	
Indices boursiers	215	98	—	—	313	
Unités de fonds de placement	489	7	—	—	496	
	2 511	513	—	—	3 024	3 024
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Prêts hypothécaires assurés						
Résidentiels	—	—	846	—	846	
Multirésidentiels	—	—	1 419	—	1 419	
Non résidentiels	—	—	6	—	6	
	—	—	2 271	—	2 271	
Prêts hypothécaires conventionnels						
Résidentiels	—	—	293	—	293	
Multirésidentiels	66	—	193	—	259	
Non résidentiels	28	—	225	—	253	
	94	—	711	—	805	
Autres prêts	—	—	794	—	794	
	94	—	3 776	—	3 870	3 917
Instruments financiers dérivés	1 003	—	—	—	1 003	1 003
Avances sur contrats	—	—	900	—	900	900
Autres placements	—	—	5	424	429	429
Immeubles de placement	—	—	—	2 077	2 077	2 099
Total des placements	25 517	3 952	7 527	2 501	39 497	39 807

La catégorie *À la juste valeur par le biais du résultat net* inclut les titres détenus à des fins de transaction, principalement les instruments financiers dérivés et les placements à court terme ainsi que les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres placements sont constitués de billets à recevoir, de placements dans des entreprises associées et de placements dans des partenariats en coentreprise comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.

Vente du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels

Le 1^{er} septembre 2020, la société a cédé à une tierce partie, par voie d'un contrat de vente, son portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels ainsi que ses droits et obligations envers la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) concernant les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie du programme des titres hypothécaires émis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Cette vente reflète la décision de la direction de se retirer du marché des prêts hypothécaires résidentiels. La société a transféré les risques et les avantages liés à ce portefeuille et, par conséquent, a décomptabilisé les prêts hypothécaires résidentiels. Dans le cadre de cette transaction, la société a reçu une contrepartie monétaire et a comptabilisé des obligations gouvernementales à son actif.

Incidences de la vente du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels

Le gain relatif à cette transaction est présenté dans *Produits de placement* à l'état des résultats.

Les obligations gouvernementales comptabilisées à la suite de la transaction sont cotées sur un marché actif et sont classées comme des actifs détenus jusqu'à l'échéance. Elles sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon cette méthode ainsi que les profits ou pertes réalisés à la disposition de ces titres sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats. À chaque date des états financiers, les obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance font l'objet de tests de dépréciation. La société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles d'une obligation en raison d'une indication objective de dépréciation telle que les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement du capital ou des intérêts. Lorsqu'il y a dépréciation, une provision pour pertes est constituée, laquelle correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable évalué en fonction des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Cette provision est reconnue immédiatement à l'état des résultats. Lorsque les effets de ce qui a causé la dépréciation commencent à s'estomper et que les paiements futurs sont raisonnablement assurés, la provision est réduite ou renversée, et les changements relatifs à la provision pour pertes sont imputés à l'état des résultats.

Le passif de titrisation relatif à ce portefeuille n'a pas été décomptabilisé puisque la société est partie à un contrat de swap de rendement total et elle demeure responsable des passifs y afférents.

b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 50 % au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019. La valeur comptable de ces placements au 30 septembre 2020 est de 431 \$ (422 \$ au 31 décembre 2019). La quote-part du résultat net et du résultat global pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 est de 13 \$ (14 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019).

c) Produits de placement

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Intérêts et autres produits tirés des placements				
Intérêts	260	261	821	739
Dividendes	25	27	108	87
Instruments financiers dérivés	1	5	(2)	13
Revenus locatifs	56	49	162	145
Profits (pertes) réalisés	20	7	41	26
Variation des provisions pour pertes	(8)	(9)	(45)	(28)
Autres	5	7	23	19
	359	347	1 108	1 001
Variation de la juste valeur des placements				
Trésorerie et placements à court terme	1	2	4	6
Obligations	(127)	642	2 048	2 732
Actions	88	46	(51)	176
Prêts hypothécaires et autres prêts	(2)	1	4	(1)
Instruments financiers dérivés	76	61	654	1 034
Immeubles de placement	(4)	11	(75)	1
Autres	3	—	(1)	(6)
	35	763	2 583	3 942
Total des produits de placement	394	1 110	3 691	4 943

6 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

Actifs financiers

Placements à court terme – La valeur comptable de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si le cours sur les marchés actifs n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par l'administrateur de chaque fonds.

Prêts hypothécaires et autres prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts dont les caractéristiques relatives au risque de crédit et à la durée sont sensiblement les mêmes.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument financier dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés et aux options qui sont négociés à la bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations sont basées sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles sont basées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Avances sur contrats – Les avances sur contrats sont comptabilisées au coût amorti. Elles sont garanties et peuvent être remboursées à tout moment. Leur juste valeur correspond approximativement à leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des autres éléments d'actif financier est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon les différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Parmi ces méthodes, la technique du revenu demeure la plus utilisée puisqu'elle se base sur le comportement d'un investisseur en fonction des expectatives de revenus générés par un immeuble de placement. Pour ce faire, l'actualisation des flux monétaires générés par l'immeuble de placement est préconisée puisqu'elle mesure la relation entre la valeur marchande et les revenus raisonnablement escomptés au cours d'un horizon d'investissement. Les flux monétaires attendus incluent les revenus contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles propres à l'immeuble de placement. Ces flux tiennent aussi compte des taux d'intérêt, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location futurs et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections à la date de l'évaluation. Les justes valeurs sont comparées avec les informations du marché, y compris avec les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'usage le meilleur et le plus profitable d'un site fait partie intégrante du processus d'établissement de la juste valeur d'un immeuble de placement. Cet usage est celui qui, au moment de l'évaluation, confère à l'immeuble la juste valeur la plus élevée. Par conséquent, cet usage est déterminé en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement possible et réalisable à court terme en tenant compte de la demande et doit être lié aux probabilités de réalisation plutôt qu'aux simples possibilités de réalisation. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants sur une base annuelle ou par le personnel qualifié de la société trimestriellement.

Passifs financiers

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée à la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés comme détenus à des fins de transaction, sont évalués selon les cours de marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

La juste valeur des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes.

La juste valeur de la dette hypothécaire est de 77 \$ (76 \$ au 31 décembre 2019). Elle est garantie par un immeuble de placement qui a une valeur comptable de 177 \$ (181 \$ au 31 décembre 2019), porte un intérêt de 3,143 % et vient à échéance le 1^{er} mai 2022. La dépense d'intérêts hypothécaires est de 2 \$.

Débetures – La juste valeur des débetures classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments.

b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

- Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en Bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.
- Niveau 2 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, les placements à court terme ainsi que certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.
- Niveau 3 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation qui ont recours en grande partie à des paramètres non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Actif

	Au 30 septembre 2020			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	—	776	—	776
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	446	12 451	—	12 897
Municipalités	—	1 297	—	1 297
Sociétés et autres	—	10 869	147	11 016
	446	24 617	147	25 210
Disponibles à la vente				
Gouvernements	173	1 557	—	1 730
Municipalités	—	187	—	187
Sociétés et autres	—	1 781	—	1 781
	173	3 525	—	3 698
	619	28 142	147	28 908
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 315	—	1 373	2 688
Disponibles à la vente	33	364	36	433
	1 348	364	1 409	3 121
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	92	—	92
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	346	1 063	2	1 411
Immeubles de placement				
	—	—	1 989	1 989
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 313	30 437	3 547	36 297
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	22 282	7 395	261	29 938
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	24 595	37 832	3 808	66 235

	Au 31 décembre 2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	—	489	—	489
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	850	10 863	—	11 713
Municipalités	—	1 106	—	1 106
Sociétés et autres	—	8 472	129	8 601
	850	20 441	129	21 420
Disponibles à la vente				
Gouvernements	76	1 475	—	1 551
Municipalités	—	167	—	167
Sociétés et autres	—	1 710	11	1 721
	76	3 352	11	3 439
	926	23 793	140	24 859
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
	1 220	—	1 291	2 511
Disponibles à la vente				
	108	374	31	513
	1 328	374	1 322	3 024
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
	—	94	—	94
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction				
	229	774	—	1 003
Immeubles de placement				
	—	—	2 077	2 077
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 483	25 524	3 539	31 546
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	21 343	6 373	90	27 806
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur				
	23 826	31 897	3 629	59 352

Les transferts du niveau 1 au niveau 2 au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 s'élèvent à 564 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019). Ces transferts ont eu lieu lors de la période de trois mois terminée le 31 mars 2020 et résultent de l'application d'un ajustement à la juste valeur pour des événements qui ont eu lieu après la clôture des marchés, mais avant la date d'évaluation. Les transferts du niveau 2 au niveau 1 au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 s'élèvent à 564 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019). Cet ajustement, effectué dans la période de trois mois terminée le 31 mars 2020, n'a pas été requis pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin 2020 et le 30 septembre 2020. Ces transferts proviennent des instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts.

Les transferts du niveau 2 au niveau 3 au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 s'élèvent à 10 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019). Ces transferts proviennent des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces obligations est évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers qui évaluent la juste valeur de ces instruments financiers. Toutefois, le prix de ces obligations est resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon notre politique interne, donne lieu à un transfert.

La société utilise des données non observables lors de l'évaluation des obligations et des actions classées au niveau 3. En ce qui concerne les obligations, les données non observables correspondent principalement aux primes de risque de crédit et de liquidité, qui varient entre 1,48 % et 2,70 % au 30 septembre 2020 (1,09 % et 2,68 % au 31 décembre 2019). Les actions classées au niveau 3 sont principalement évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles basés sur l'actualisation de flux monétaires ainsi que l'utilisation de multiples.

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 30 septembre 2020 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,25 % et 7,75 % (5,25 % et 7,75 % au 31 décembre 2019), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 4,25 % et 7,25 % (4,25 % et 7,25 % au 31 décembre 2019). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final amènera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

En raison de la nature non observable des principales données utilisées lors de l'évaluation des obligations, des actions et des immeubles de placement classés au niveau 3, la société n'évalue pas l'incidence que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses sur la juste valeur. De plus, les immeubles de placement ainsi que les obligations et les actions classées comme étant désignées à la juste valeur par le biais du résultat net appartiennent au passif relatif aux contrats d'assurance. Conséquemment, les variations de la juste valeur de ces actifs sont compensées par les variations du passif relatif aux contrats d'assurance en vertu de la MCAB. Même si d'autres hypothèses qui ont une incidence sur la juste valeur étaient utilisées, cela n'aurait aucun effet important sur les états financiers.

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020								
	Solde au 31 décembre 2019	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 30 septembre 2020	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	129	10	—	26	(28)	10	147	11
Disponibles à la vente	11	—	—	—	(11)	—	—	—
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 291	(23)	—	172	(67)	—	1 373	(23)
Disponibles à la vente	31	—	2	4	(1)	—	36	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	—	2	—	—	—	—	2	1
Immeubles de placement								
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	2 077	(75)	—	18	(31)	—	1 989	(75)
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
	90	6	—	174	(9)	—	261	6
Total	3 629	(80)	2	394	(147)	10	3 808	(80)

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Solde au 31 décembre 2018	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2019	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	140	7	—	—	(18)	—	129	7
Disponibles à la vente	16	—	—	—	(5)	—	11	—
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 134	5	—	198	(46)	—	1 291	5
Disponibles à la vente	29	—	(1)	3	—	—	31	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	1	—	—	—	(1)	—	—	—
Immeubles de placement								
	1 720	44	—	318	(5)	—	2 077	44
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur								
	3 040	56	(1)	519	(75)	—	3 539	56
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
	47	1	—	44	(2)	—	90	2
Total	3 087	57	(1)	563	(77)	—	3 629	58

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, un montant de 18 \$ (55 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019) inscrit à titre d'achats d'immeubles de placement correspond à des capitalisations aux *Immeubles de placement*. De plus, les ventes et règlements des immeubles de placement n'incluent aucun transfert à titre d'immobilisations corporelles (2 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019).

Les *Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net* et le *Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus* sont présentés dans *Produits de placement* à l'état des résultats, à l'exception de la valeur des actifs des fonds distincts, qui n'est pas présentée à l'état des résultats, mais qui est incluse dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts à la note 9 « Actif net des fonds distincts ». Les *Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global* sont présentés à la note 12 « Cumul des autres éléments du résultat global » dans *Profits (pertes) latents*.

Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe certains de ses instruments financiers comme étant détenus jusqu'à l'échéance ainsi que comme étant prêts et créances. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

	Au 30 septembre 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance				
Obligations				
Gouvernements	—	538	—	538
Total des actifs classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance	—	538	—	538
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	8	143	151
Municipalités	—	55	—	55
Sociétés et autres	—	233	2 535	2 768
	—	296	2 678	2 974
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	2 663	—	2 663
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	2 959	2 678	5 637
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	—	3 497	2 678	6 175

	Au 31 décembre 2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	8	131	139
Municipalités	—	51	—	51
Sociétés et autres	—	243	2 138	2 381
	—	302	2 269	2 571
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	3 823	—	3 823
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	4 125	2 269	6 394

Passifs financiers

Le tableau suivant présente les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

	Au 30 septembre 2020			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	64	232	—	296
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	165	573	37	775
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	229	805	37	1 071

Classés au coût amorti

Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	1 127	—	1 127
Dette hypothécaire	—	77	—	77
Débitures				
	—	681	—	681
Total des passifs classés au coût amorti	—	1 885	—	1 885

	Au 31 décembre 2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	46	165	—	211
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	80	315	36	431
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	126	480	36	642

Classés au coût amorti

Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	1 183	—	1 183
Dette hypothécaire	—	76	—	76
Débitures				
	—	664	—	664
Total des passifs classés au coût amorti	—	1 923	—	1 923

7 > Gestion des risques associés aux instruments financiers

a) Dépréciation des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la société n'a fait aucun reclassement des pertes latentes sur les actions classées comme étant disponibles à la vente de *Autres éléments du résultat global* à *Produits de placement* à l'état des résultats.

Comme les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont appariés, les variations de la juste valeur, autres que celles liées au risque de crédit, sont directement prises en compte dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*, ce qui permet d'éviter une disparité des traitements aux résultats. Seules les variations de la juste valeur liées aux événements de crédit touchant les flux monétaires pourraient avoir une incidence sur les résultats de la société.

Les pertes et les profits latents sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et inclus dans *Cumul des autres éléments du résultat global* sont les suivants :

	Au 30 septembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations						
Gouvernements	1 730	—	84	1 551	(1)	57
Municipalités	187	—	10	167	—	3
Sociétés et autres	1 781	(1)	88	1 721	(2)	40
	3 698	(1)	182	3 439	(3)	100
Actions	433	(25)	9	513	(21)	10
Total	4 131	(26)	191	3 952	(24)	110

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque pour la société de subir une perte financière si des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements.

b) i) Indicateurs de qualité de crédit

Obligations par niveaux de qualité

	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
	\$	\$
AAA	1 970	1 546
AA	15 172	13 101
A	9 387	7 961
BBB	5 258	4 343
BB et moins	248	238
Total	32 035	27 189

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 2 154 \$ au 30 septembre 2020 (2 054 \$ au 31 décembre 2019).

Prêts hypothécaires et autres prêts

	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
	\$	\$
Prêts hypothécaires assurés	1 294	2 271
Prêts hypothécaires conventionnels	460	805
Autres prêts	878	794
Total	2 632	3 870

La qualité de crédit des prêts hypothécaires et autres prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

b) ii) Actifs financiers échus ou dépréciés

Obligations, prêts hypothécaires et autres prêts échus

Les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts sont considérés comme étant échus lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle. Tout prêt dont les termes d'encaissement présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts et qui ne fait pas l'objet d'une mesure déployée par la société pour soutenir sa clientèle ou qui est en voie de saisie constitue un prêt en défaut. Tout prêt en défaut qui n'est pas assuré et complètement garanti est habituellement déprécié.

Au 30 septembre 2020

	Obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeurs brutes					
Non échus et non dépréciés	537	2 553	1 662	870	5 622
Échus et non dépréciés					
30 – 89 jours de retard	—	—	—	29	29
90 – 119 jours de retard	—	—	—	4	4
120 jours et plus de retard	—	—	—	2	2
Dépréciés	—	45	—	—	45
Total des valeurs brutes	537	2 598	1 662	905	5 702
Provisions spécifiques pour pertes	—	8	—	—	8
	537	2 590	1 662	905	5 694
Provisions collectives	—	—	—	27	27
Total des valeurs nettes	537	2 590	1 662	878	5 667

Au 31 décembre 2019

	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeurs brutes				
Non échus et non dépréciés	2 319	2 978	760	6 057
Échus et non dépréciés				
30 – 89 jours de retard	—	2	36	38
90 – 119 jours de retard	—	2	5	7
120 jours et plus de retard	—	—	2	2
Dépréciés	21	—	1	22
Total des valeurs brutes	2 340	2 982	804	6 126
Provisions spécifiques pour pertes	10	—	—	10
	2 330	2 982	804	6 116
Provisions collectives	—	—	10	10
Total des valeurs nettes	2 330	2 982	794	6 106

Biens saisis

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, la société a pris possession d'immeubles qu'elle détenait en garantie de prêts hypothécaires pour une valeur inférieure à 1 \$ (3 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019). Les immeubles saisis qui sont toujours détenus en fin de période sont présentés à titre d'immeubles détenus à des fins de revente dans *Autres éléments d'actif*.

Provisions spécifiques pour pertes

Au 30 septembre 2020			
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	10	—	10
Variation des provisions spécifiques pour pertes	(2)	—	(2)
Solde à la fin	8	—	8

Au 31 décembre 2019			
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	8	1	9
Variation des provisions spécifiques pour pertes	2	(1)	1
Solde à la fin	10	—	10

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, les provisions spécifiques pour pertes n'ont subi aucune variation pour les autres prêts (aucune pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019) et pour les obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance.

8 › Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition directe au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés au 30 septembre 2020 est de 1 399 \$ (1 001 \$ au 31 décembre 2019). À la date de clôture de chaque période, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

Au 30 septembre 2020						
	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	839	454	91	1 384	8	(18)
Contrats à terme standardisés	841	—	—	841	10	(1)
Options	6 658	—	—	6 658	346	(167)
Contrats de taux de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 841	550	—	4 391	22	(31)
Contrats de swaps	54	837	2 898	3 789	20	(329)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	963	3 555	5 011	9 529	592	(190)
Contrats à terme de gré à gré	1 397	2 656	—	4 053	411	(2)
Autres contrats dérivés	2	4	352	358	2	(37)
Total	14 595	8 056	8 352	31 003	1 411	(775)

Au 31 décembre 2019

	Montant nominal				Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans	Total	Positive	Négative
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	490	719	97	1 306	21	(2)
Contrats à terme standardisés	632	—	—	632	1	(4)
Options	5 594	—	—	5 594	236	(77)
Contrats de taux de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 358	1 057	—	4 415	70	(10)
Contrats de swaps	21	777	2 406	3 204	33	(169)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	643	3 188	5 697	9 528	361	(65)
Contrats à terme de gré à gré	1 165	2 544	200	3 909	280	(68)
Autres contrats dérivés	1	2	357	360	1	(36)
Total	11 904	8 287	8 757	28 948	1 003	(431)

Au 30 septembre 2020

	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	28 406	1 392	(737)
Couverture d'un investissement net	1 462	8	(6)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	988	11	(30)
Risque de change	23	—	—
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	124	—	(2)
Total des instruments financiers dérivés	31 003	1 411	(775)

Au 31 décembre 2019

	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	26 568	964	(425)
Couverture d'un investissement net	1 284	23	—
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	1 002	14	(5)
Risque de change	17	1	—
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	77	1	(1)
Total des instruments financiers dérivés	28 948	1 003	(431)

Instruments financiers dérivés incorporés

La société détient des actions privilégiées perpétuelles assorties d'une option de rachat qui donne à l'émetteur le droit de racheter les actions à un cours déterminé. Les normes comptables exigent que la valeur de l'option de rachat soit évaluée séparément de celle des actions privilégiées. La valeur de l'option de rachat des instruments financiers dérivés incorporés est déterminée par une évaluation qui repose principalement sur la volatilité, les cours observés sur des marchés et les caractéristiques des actions privilégiées sous-jacentes. Ces instruments financiers dérivés incorporés sont présentés dans *Autres contrats dérivés*.

Couverture d'un investissement net

Les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 1 an au 30 septembre 2020 (moins de 2 ans au 31 décembre 2019). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2020 et 2019, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de juste valeur*Couverture du risque de taux d'intérêt*

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances allant de 1 an à 14 ans au 30 septembre 2020 (de 2 ans à 15 ans au 31 décembre 2019).

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances de moins de 1 an à 8 ans au 30 septembre 2020 (de moins de 1 an à 9 ans au 31 décembre 2019).

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, la société a constaté une perte de 23 \$ sur l'instrument de couverture (perte de 17 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019) et un gain de 22 \$ sur l'élément couvert (gain de 16 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019). Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, la société a constaté une inefficacité de couverture de 1 \$ (1 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019).

Couverture du risque de change

La société utilise une relation de couverture de juste valeur afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de gré à gré qui ont des échéances de moins de 2 ans au 30 septembre 2020 (moins de 2 ans au 31 décembre 2019).

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2020 et 2019, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change sur des actifs financiers en devises étrangères. La société utilise des contrats de swaps qui ont des échéances entre 3 ans et 9 ans au 30 septembre 2020 (de 4 ans à 10 ans au 31 décembre 2019). Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2020 et 2019, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

9 › Actif net des fonds distincts

	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
	\$	\$
Actif		
Encaisse et placements à court terme	1 267	992
Obligations	6 313	5 509
Actions	22 445	21 362
Prêts hypothécaires	24	21
Immeubles de placement	16	17
Instruments financiers dérivés	9	20
Autres éléments d'actif	639	285
Actif total	30 713	28 206
Passif		
Créditeurs et frais courus	582	338
Actif net	30 131	27 868

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	28 505	26 389	27 868	23 781
Plus :				
Sommes perçues des titulaires de contrats	1 178	1 048	4 002	3 071
Intérêts et dividendes	73	113	352	393
Profits nets réalisés	373	166	586	413
Augmentation (diminution) nette de la juste valeur	700	168	(104)	2 087
	30 829	27 884	32 704	29 745
Moins :				
Sommes versées aux titulaires de contrats	564	785	2 189	2 409
Frais d'exploitation	134	123	384	360
	698	908	2 573	2 769
Solde à la fin	30 131	26 976	30 131	26 976

10 › Débentures

À la suite du changement de structure organisationnelle (note 1), les débentures émises et en circulation demeurent émises par la société et sont garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement.

Le 16 mai 2019, la société a racheté la totalité de ses débentures subordonnées de 250 \$ échéant le 16 mai 2024 et portant un intérêt de 2,80 %, payable semestriellement jusqu'au 16 mai 2019. Les débentures subordonnées ont été rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé. Conséquemment, la société a déboursé une somme totale de 254 \$.

11 › Capital social

Le capital émis par la société s'établit comme suit :

	Au 30 septembre 2020		Au 31 décembre 2019	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant \$	Nombre d'actions (en milliers)	Montant \$
Actions ordinaires				
Solde au début et à la fin	108 575	1 655	108 575	1 655
Actions privilégiées, catégorie A				
Solde au début et à la fin	21 000	525	21 000	525
Total du capital social		2 180		2 180

Options d'achat d'actions

À la suite du changement de structure organisationnelle (note 1), le régime d'options d'achat d'actions a été transféré à iA Société financière. Conséquemment, toute action découlant de ce régime sera émise par iA Société financière.

Dividendes

	Trimestres terminés les 30 septembre				Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2020		2019		2020		2019	
	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action
	\$ (en dollars)		\$ (en dollars)		\$ (en dollars)		\$ (en dollars)	
Actions ordinaires	—	—	81	0,74	671	6,18	351	3,23
Actions privilégiées								
Catégorie A – série B	1	0,29	1	0,29	4	0,86	4	0,86
Catégorie A – série G	2	0,24	2	0,24	7	0,71	7	0,71
Catégorie A – série I	3	0,30	2	0,30	6	0,90	6	0,90
	6		5		17		17	
Total	6		86		688		368	

Dividende déclaré et non reconnu sur actions ordinaires

Un dividende d'un montant de 510 \$ a été approuvé par le conseil d'administration de la société en date du 4 novembre 2020. Ce dividende n'a pas été comptabilisé comme un passif dans les présents états financiers intermédiaires. Ce dividende sera payé, en partie ou en totalité, au cours du dernier trimestre de 2020.

12 › Cumul des autres éléments du résultat global

	Obligations	Actions	Écart de conversion	Couverture	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2019	73	(8)	73	(61)	77
Profits (pertes) latents	101	(3)	—	—	98
Impôts sur profits (pertes) latents	(26)	1	—	—	(25)
Autres	—	—	37	(33)	4
Impôts sur autres	—	—	—	5	5
	75	(2)	37	(28)	82
Pertes (profits) réalisés	(19)	(2)	—	—	(21)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	4	1	—	—	5
	(15)	(1)	—	—	(16)
Solde au 30 septembre 2020	133	(11)	110	(89)	143
Solde au 31 décembre 2018	6	(10)	135	(108)	23
Profits (pertes) latents	110	1	—	—	111
Impôts sur profits (pertes) latents	(28)	—	—	—	(28)
Autres	—	—	(62)	56	(6)
Impôts sur autres	—	—	—	(9)	(9)
	82	1	(62)	47	68
Pertes (profits) réalisés	(20)	1	—	—	(19)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	5	—	—	—	5
	(15)	1	—	—	(14)
Solde au 31 décembre 2019	73	(8)	73	(61)	77
Solde au 31 décembre 2018	6	(10)	135	(108)	23
Profits (pertes) latents	126	(6)	—	—	120
Impôts sur profits (pertes) latents	(33)	2	—	—	(31)
Autres	—	—	(35)	31	(4)
Impôts sur autres	—	—	—	(5)	(5)
	93	(4)	(35)	26	80
Pertes (profits) réalisés	(18)	—	—	—	(18)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	5	—	—	—	5
	(13)	—	—	—	(13)
Solde au 30 septembre 2019	86	(14)	100	(82)	90

13 › Gestion du capital**Exigences réglementaires et ratio de solvabilité**

La société gère son capital conjointement avec celui de la société mère, iA Société financière.

Les exigences relatives à la suffisance de capital de la société sont réglementées par la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables à l'actionnaire ordinaire et aux actions privilégiées. Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2 sont composés principalement de débtures subordonnées.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de certaines provisions pour écarts défavorables incluses dans le passif relatif aux contrats d'assurance.

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,05.

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

Au 30 septembre 2020, la société maintient un ratio qui satisfait aux exigences réglementaires.

	30 septembre 2020
	\$
Capitaux disponibles, attribution de l'avoir et dépôts admissibles	9 215
Coussin de solvabilité global	7 442
Ratio total	124 %

Dans les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2019, le ratio de solvabilité était de 126 % et la société maintenait un ratio qui satisfaisait aux exigences réglementaires.

14 › Frais généraux

Dépréciation du goodwill

Au 31 mars 2020, en raison des effets de la pandémie de la COVID-19 décrits à la note 2, la société a procédé à une révision des projections financières de PPI Management Inc. À la suite de cette révision, un test de dépréciation a été réalisé à l'égard des activités de PPI Management Inc. comprises dans les UGT du secteur de l'Assurance individuelle. Cela a amené la société à comptabiliser une dépréciation du goodwill de 24 \$. Ce montant a été reconnu à l'état des résultats dans *Frais généraux*. Afin d'établir la valeur recouvrable de l'UGT, la valeur d'utilité a été déterminée au moyen de calculs qui font appel à des projections de flux de trésorerie avant impôts qui couvrent une période de 5 ans.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2019, la société a procédé au règlement final de la contrepartie conditionnelle comptabilisée lors de la répartition finale du prix d'acquisition de PPI Management Inc. En date du 30 septembre 2019, la contrepartie conditionnelle a été réglée pour un montant de 10 \$, entraînant un gain de 14 \$, comptabilisé à l'état des résultats dans les *Frais généraux*. Au même moment, les projections financières de la filiale ont été revues. À la suite de cette révision, un test de dépréciation a été effectué à l'égard des activités de PPI Management Inc. comprises dans les unités génératrices de trésorerie (UGT) du secteur de l'Assurance individuelle. Cela a amené la société à comptabiliser une dépréciation du goodwill de 22 \$. Ce montant a été reconnu à l'état des résultats dans *Frais généraux*. Afin d'établir la valeur recouvrable de l'UGT, la valeur d'utilité a été déterminée au moyen de calculs qui font appel à des projections de flux de trésorerie avant impôts fondées sur des projections financières futures approuvées par la direction et qui couvrent une période de 5 ans.

15 > Impôts sur le résultat

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

	Trimestres terminés les 30 septembre				Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2020		2019		2020		2019	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Résultat avant impôts	274		241		581		690	
Charge d'impôts prévue par la loi au Canada	72	27	64	27	154	27	184	27
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :								
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujéti à l'impôt du Canada	(2)	(1)	(1)	—	(3)	(1)	(3)	—
Produits de placement exonérés	(21)	(8)	(14)	(6)	(50)	(8)	(24)	(4)
Portion non déductible (non imposable) de la variation de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	(1)	—	7	1	(2)	—
Ajustements des années précédentes	—	—	—	—	(11)	(2)	(1)	—
Variation des taux d'imposition	—	—	—	—	(1)	—	(4)	(1)
Autres	1	—	4	1	8	1	6	1
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	50	18	52	22	104	18	156	23

16 > Information sectorielle

La société exerce et gère ses activités en fonction de cinq principaux secteurs d'activité isolables qui reflètent sa structure organisationnelle quant à la prise de décision. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation de la société en secteurs opérationnels. Ses produits et services sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. Ses activités se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les produits et services principaux offerts par chaque secteur sont les suivants :

Assurance individuelle – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance invalidité et d'assurance hypothécaire;

Gestion de patrimoine individuel – Produits et services individuels en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières, à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs;

Assurance collective – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance décès et mutilation, d'assurance soins dentaires et d'assurance invalidité de courte et de longue durée pour les régimes d'employés, produits d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux;

Épargne et retraite collectives – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts collectifs;

Affaires américaines – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires;

Autres – Produits d'assurance auto et habitation, services soutenant les activités qui n'ont pas de lien avec les secteurs principaux, tels que la gestion d'actifs et le financement, le capital de la société de même que certains ajustements relatifs à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les frais généraux qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité. La répartition des autres activités est principalement effectuée selon une formule basée sur les capitaux propres et est appliquée uniformément à chaque secteur d'activité.

Les autres actifs et les autres passifs, à l'exception principalement des instruments financiers dérivés, sont classés en totalité sous la colonne *Autres* puisqu'ils servent au soutien opérationnel des activités de la société.

Résultats sectoriels

	Trimestre terminé le 30 septembre 2020						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Produits							
Primes nettes	412	933	411	1 168	156	91	3 171
Produits de placement	257	(32)	42	71	14	42	394
Autres produits	27	370	15	26	36	(52)	422
	696	1 271	468	1 265	206	81	3 987
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	178	480	281	341	145	14	1 439
Prestations et règlements cédés sur contrats	(51)	—	(13)	(7)	(86)	28	(129)
Transferts nets aux fonds distincts	—	381	—	241	—	—	622
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	269	15	17	652	1	(4)	950
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	3	—	—	—	3
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(37)	—	3	1	11	4	(18)
Commissions, frais généraux et autres charges	221	325	143	28	127	(10)	834
Charges financières	3	1	8	—	—	—	12
	583	1 202	442	1 256	198	32	3 713
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	113	69	26	9	8	49	274
Répartition des autres activités	31	7	3	2	6	(49)	—
Résultat avant impôts	144	76	29	11	14	—	274
Impôts sur le résultat	27	—	14	7	2	—	50
Résultat net	117	76	15	4	12	—	224
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(4)	—	—	—	—	—	(4)
Résultat net attribué aux actionnaires	121	76	15	4	12	—	228

Trimestre terminé le 30 septembre 2019

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Primes nettes	398	738	418	428	127	80	2 189
Produits de placement	861	47	38	64	66	34	1 110
Autres produits	30	368	13	24	19	(38)	416
	1 289	1 153	469	516	212	76	3 715
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	206	487	271	306	153	(3)	1 420
Prestations et règlements cédés sur contrats	(73)	—	(14)	(8)	(105)	45	(155)
Transferts nets aux fonds distincts	—	172	—	90	—	—	262
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	855	105	27	92	81	(4)	1 156
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	7	—	—	—	7
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(11)	—	(1)	1	(25)	4	(32)
Commissions, frais généraux et autres charges	216	320	152	25	97	(7)	803
Charges financières	5	—	6	—	1	1	13
	1 198	1 084	448	506	202	36	3 474
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	91	69	21	10	10	40	241
Répartition des autres activités	29	3	3	—	5	(40)	—
Résultat avant impôts	120	72	24	10	15	—	241
Impôts sur le résultat	21	20	6	2	3	—	52
Résultat net attribué aux actionnaires	99	52	18	8	12	—	189

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits							
Primes nettes	1 203	2 785	1 183	2 155	444	251	8 021
Produits de placement	2 738	223	150	300	160	120	3 691
Autres produits	84	1 116	43	78	103	(146)	1 278
	4 025	4 124	1 376	2 533	707	225	12 990
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	605	1 376	846	999	402	39	4 267
Prestations et règlements cédés sur contrats	(178)	—	(39)	(20)	(237)	74	(400)
Transferts nets aux fonds distincts	—	1 229	—	605	—	—	1 834
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	2 766	419	49	838	197	(3)	4 266
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	25	—	—	—	25
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(76)	—	7	3	(49)	3	(112)
Commissions, frais généraux et autres charges	669	996	405	82	359	(21)	2 490
Charges financières	11	2	24	—	—	2	39
	3 797	4 022	1 317	2 507	672	94	12 409
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	228	102	59	26	35	131	581
Répartition des autres activités	87	15	8	4	17	(131)	—
Résultat avant impôts	315	117	67	30	52	—	581
Impôts sur le résultat	47	26	15	6	10	—	104
Résultat net	268	91	52	24	42	—	477
Résultat net attribué aux contrats avec participation	4	—	—	—	—	—	4
Résultat net attribué aux actionnaires	264	91	52	24	42	—	473

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits							
Primes nettes	1 177	2 101	1 228	1 427	362	232	6 527
Produits de placement	4 043	138	152	325	172	113	4 943
Autres produits	91	1 087	42	73	56	(98)	1 251
	5 311	3 326	1 422	1 825	590	247	12 721
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	624	1 521	855	926	351	79	4 356
Prestations et règlements cédés sur contrats	(181)	—	(43)	(21)	(216)	64	(397)
Transferts nets aux fonds distincts	—	429	—	253	—	—	682
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	3 997	232	40	557	243	(13)	5 056
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	28	—	—	—	28
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(40)	—	—	4	(89)	13	(112)
Commissions, frais généraux et autres charges	618	966	450	77	262	3	2 376
Charges financières	16	1	18	—	1	6	42
	5 034	3 149	1 348	1 796	552	152	12 031
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	277	177	74	29	38	95	690
Répartition des autres activités	73	2	5	2	13	(95)	—
Résultat avant impôts	350	179	79	31	51	—	690
Impôts sur le résultat	69	47	21	8	11	—	156
Résultat net	281	132	58	23	40	—	534
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	—	—	—	—	—	1
Résultat net attribué aux actionnaires	280	132	58	23	40	—	533

Primes sectorielles

Trimestre terminé le 30 septembre 2020

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	514	209	442	666	290	34	2 155
Investies dans les fonds distincts	—	724	—	508	—	—	1 232
	514	933	442	1 174	290	34	3 387
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(102)	—	(31)	(6)	(134)	57	(216)
Primes nettes	412	933	411	1 168	156	91	3 171

Trimestre terminé le 30 septembre 2019

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	499	162	453	111	293	(15)	1 503
Investies dans les fonds distincts	—	576	—	325	—	—	901
	499	738	453	436	293	(15)	2 404
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(101)	—	(35)	(8)	(166)	95	(215)
Primes nettes	398	738	418	428	127	80	2 189

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	1 494	589	1 271	786	827	86	5 053
Investies dans les fonds distincts	—	2 196	—	1 389	—	—	3 585
	1 494	2 785	1 271	2 175	827	86	8 638
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(291)	—	(88)	(20)	(383)	165	(617)
Primes nettes	1 203	2 785	1 183	2 155	444	251	8 021

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	1 468	369	1 334	470	699	81	4 421
Investies dans les fonds distincts	—	1 732	—	978	—	—	2 710
	1 468	2 101	1 334	1 448	699	81	7 131
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(291)	—	(106)	(21)	(337)	151	(604)
Primes nettes	1 177	2 101	1 228	1 427	362	232	6 527

Actif et passif sectoriels

	Au 30 septembre 2020						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Placements	25 880	2 426	1 977	4 834	1 247	7 867	44 231
Actif net des fonds distincts	—	17 738	—	12 393	—	—	30 131
Actif de réassurance	(626)	—	224	129	1 654	(141)	1 240
Autres	113	1 166	—	—	45	3 362	4 686
Actif total	25 367	21 330	2 201	17 356	2 946	11 088	80 288
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement	24 241	2 274	2 265	4 978	2 015	(99)	35 674
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts	—	17 738	—	12 393	—	—	30 131
Autres	624	53	7	14	—	8 240	8 938
Passif total	24 865	20 065	2 272	17 385	2 015	8 141	74 743
	Au 31 décembre 2019						
	Individuel		Collectif				
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Placements	23 113	1 880	1 881	3 998	1 058	7 567	39 497
Actif net des fonds distincts	—	16 392	—	11 476	—	—	27 868
Actif de réassurance	(702)	—	233	132	1 491	(124)	1 030
Autres	121	866	—	—	38	2 951	3 976
Actif total	22 532	19 138	2 114	15 606	2 587	10 394	72 371
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement	21 470	1 839	2 199	4 142	1 744	(99)	31 295
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts	—	16 392	—	11 476	—	—	27 868
Autres	342	37	5	5	—	7 060	7 449
Passif total	21 812	18 268	2 204	15 623	1 744	6 961	66 612

17 › Résultat de base par action ordinaire

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	222	184	456	516
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	109	109	109	109
Résultat de base par action ordinaire (en dollars)	2,04	1,69	4,20	4,75

Les actions ordinaires n'ont fait l'objet d'aucune transaction qui aurait pu influencer ces calculs après la date de clôture et avant la date d'autorisation de publication des présents états financiers.

18 › Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un certain nombre de régimes à prestations définies capitalisés et non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

	Trimestres terminés les 30 septembre			
	2020		2019	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Coût des services courants	16	1	11	1
Intérêts nets	2	—	2	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	18	1	13	1
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies ¹				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(18)	—	(19)	—
Pertes actuarielles découlant des changements dans les hypothèses financières	36	2	34	2
Pertes des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	18	2	15	2
Total des composantes du coût des prestations définies	36	3	28	3

¹ Les changements dans les hypothèses financières ainsi que les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs, qui représentent des hypothèses relatives au marché, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2020		2019	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Coût des services courants	46	3	33	2
Intérêts nets	6	1	6	1
Frais administratifs	1	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	53	4	40	3
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies ¹				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(37)	—	(153)	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	130	3	242	5
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	93	3	89	5
Total des composantes du coût des prestations définies	146	7	129	8

¹ Les changements dans les hypothèses financières ainsi que les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs, qui représentent des hypothèses relatives au marché, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

	Trimestres terminés les 30 septembre			
	2020		2019	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	18	2	15	2
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(4)	(1)	(3)	(1)
Total des autres éléments du résultat global	14	1	12	1

	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2020		2019	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	93	3	89	5
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(24)	(1)	(23)	(1)
Total des autres éléments du résultat global	69	2	66	4

19 › Engagements

Engagements de placements

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux et résidentiels, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 30 septembre 2020, ces engagements s'élèvent à 783 \$ (803 \$ au 31 décembre 2019), dont les décaissements estimatifs seront de 60 \$ (65 \$ au 31 décembre 2019) dans 30 jours, de 342 \$ (314 \$ au 31 décembre 2019) dans 31 à 365 jours et de 381 \$ (424 \$ au 31 décembre 2019) dans plus d'un an.

Entente de financement

La société a une entente de financement envers iA Société financière d'un montant de 80 \$ (80 \$ au 31 décembre 2019), ne devant servir qu'au financement de l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités de iA Société financière.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit au nom de la société. Au 30 septembre 2020, le solde de ces lettres est de 7 \$ (7 \$ au 31 décembre 2019).

Marges de crédit

Au 30 septembre 2020, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 56 \$ (56 \$ au 31 décembre 2019) qui n'étaient pas utilisées aux 30 septembre 2020 et 2019. Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

20 › Événement postérieur à la date de clôture

Après la clôture du troisième trimestre, la société a conclu ou est en voie de conclure de nouvelles ententes de réassurance (au Canada et aux États-Unis) qui auront une incidence sur ses résultats financiers du quatrième trimestre. L'incidence totale qu'auront ces ententes sera évaluée au cours du trimestre et divulguée avec les résultats de la société au 31 décembre 2020.

21 › Données comparatives

Certaines données de la période précédente ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période courante. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net de la société.